



Services à la famille



**PORTAIL FAMILLE 02.31.48.40.80 – SERVICE FACTURATION 02.31.48.40.44
DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION**

À retourner au Service Éducation dûment complété, daté et signé

Année Scolaire 2023-2024

VOLET 1 – L'ENFANT

Identifiant (réservé à l'administration) :

Nom et prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

En cas de divorce ou de séparation, préciser l'adresse où vit l'enfant :

En cas de garde alternée, joindre le calendrier qui concerne les deux responsables légaux

VOLET 2 – LES RESPONSABLES LÉGAUX

Identifiant Famille (réservé à l'administration) :

N° de l'Allocataire : Nom de l'Allocataire :

Régime : CAF ou affilié du régime général (SNCF, EDF....) MSA

1 – Responsable 1 (Cocher le destinataire de la facture)

Lien de parenté : mère père autre (ex : organisme, tuteur, ...).....

Nom et Prénom : Nom de naissance :

Date de Naissance :

Adresse :

CP : Ville :

N° Tél domicile : N° Tél portable :

Adresse mail :

Nom de l'employeur :

N° Tél professionnel :

2 – Responsable 2 (Cocher le destinataire de la facture)

Lien de parenté : mère père autre (ex : organisme, tuteur, ...).....

Nom et Prénom : Nom de naissance :

Date de Naissance :

Adresse :

CP : Ville :

N° Tél domicile : N° Tél portable :

Adresse mail :

Nom de l'employeur :

N° Tél professionnel :

Situation familiale actuelle :

- Marié(e)s
- Pacsé(e)s
- Union libre
- Célibataire
- Divorcé(e)s
- Séparé(e)s après pacs
- Séparé(e)s après union libre
- Veuf (ve)
- Garde Alternée
- En instance de divorce

VOLET 3 – LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES – 02 31 48 40 80
À retourner au Service Éducation (Place Le Hennuyer - 14100 LISIEUX) ou
par mail à l'adresse suivante : inscription-scolaire@ville-lisieux.fr

École fréquentée en 2022-2023 : Classe :

ÉCOLE SOUHAITÉE en 2023-2024 : **CLASSE :**

Vous êtes domicilié(e/s) à Lisieux et vous inscrivez votre enfant dans l'école de secteur

Vous êtes domicilié(e/s) à Lisieux et vous souhaitez inscrire votre enfant hors secteur*

Motifs invoqués pour le choix hors périmètre scolaire (*joindre les justificatifs*) :

.....

Vous êtes domicilié(e/s) hors Lisieux (*joindre la fiche de dérogation signée par le Maire de votre commune, uniquement pour les nouvelles inscriptions et passage en CP*)*

* Les demandes de dérogation de secteur ou de commune seront étudiées en fonction des places disponibles, la Ville de Lisieux se réservant le choix final du groupe scolaire. La décision accord ou refus sera notifiée aux familles.

VOLET 4 – LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES « autour de l'école »

J'inscris administrativement mon enfant :

➤ **au restaurant scolaire**

OUI NON

Repas sans porc

Repas sans viande

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

➤ **à la halte accueil** (*garderie les matins et/ou soirs*)

OUI

NON

VOLET 5 – LES CENTRES DE LOISIRS
(Mercredis et Vacances)

Sont admis dans ces structures :

- les enfants Lexoviens
- les enfants de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie dont la Mairie aura signé une convention avec la Ville de Lisieux
- les enfants du personnel Ville de Lisieux, CCAS et Hôpital

J'inscris administrativement mon enfant aux Centres de Loisirs pour la rentrée scolaire 2023-2024 :

Centre de Loisirs la Vallée : 4 Chemin de Coquainvilliers - Tél. 02.31.62.78.67

Centre d'Activités et de Créativité : 18 Avenue Guillaume Le Conquérant - Tél. 02.31.31.03.21

Maison de Quartier Trevett : 19 Avenue Georges Pompidou - Tél. 02.31.62.89.10

Suite à cette inscription, vous êtes invité(e/s) à prendre rendez-vous avec le directeur du centre afin de planifier une visite de la structure avec votre enfant.

À la suite de quoi, vous pouvez effectuer vos réservations en ligne sur le **Portail Famille** Ville de Lisieux.

Les réservations de la restauration scolaire, de la halte accueil et des centres de loisirs sont à effectuer impérativement sur le Portail Famille à compter du 25 juillet 2023 sous peine de facturation majorée.

VOLET 6 – L'ACCUEIL « Pré-Ados et Ados »
02.31.48.40.03

J'inscris administrativement mon enfant à l'accueil « Pré-Ados et Ados » réservé aux jeunes de 13 à 18 ans :

Local Ado « La Pendule » : 22 Rue Roger Aini - Tél. : 02.31.31.24.72

Local Ado « L'Oasis » : Allée Ruminski – Stade Bielman - Tél. : 06.18.40.89.14

J'atteste l'exactitude des informations sur ma situation figurant dans le présent dossier et m'engage à signaler tout changement pouvant intervenir durant l'année (02.31.48.40.80)

J'ai bien lu et accepte les termes des règlements intérieurs liés à chaque activité

J'ai bien pris connaissance des modalités d'inscriptions aux différentes activités via le Portail Famille

J'autorise les sorties et activités à l'extérieur

Je joins tous les justificatifs nécessaires au traitement de mon dossier (*voir annexe « documents à fournir »*)

Fait à Lisieux, le

Signature obligatoire du ou des responsable(s) :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

➤ LA CARTE FAMILLE

La carte famille vous apporte **une réduction tarifaire** pour la cantine, la halte accueil et les centres de loisirs en fonction de votre quotient CAF. *(Pour l'année scolaire 2022-2023, les aides sont accordées pour la cantine si votre quotient familial est inférieur ou égal à 681 € et pour les centres de loisirs inférieur ou égal à 1 100 € pour les Lexoviens).*

Vous pouvez vous rapprocher du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Lisieux, Service Accueil - 02.31.48.62.70 – 1 Rue Paul Banaston – ccas@ville-lisieux.fr, pour plus d'informations et bénéficier de la modulation tarifaire.

Il vous est demandé de procéder au renouvellement de la carte chaque année, **en février**. Sans démarche de votre part, votre exonération prendra fin au 31 janvier.

➤ LES MODALITÉS DE PAIEMENT

L'ensemble des prestations concernant les services à la famille est facturé mensuellement pour les enfants dont vous avez la charge.

Deux modes de facturation sont possibles :

↳ **L'avis de prélèvement bancaire** : un moyen de paiement pratique et sûr. Pour bénéficier de ce service, et recevoir votre facture détaillée valant avis de prélèvement, il suffit de renvoyer en Mairie (Service Financier, portail famille-facturation - 21, rue Henry Chéron - CS 87222- 14107 LISIEUX Cedex), le formulaire téléchargeable sur le site internet www.ville-lisieux.fr, rubrique « Portail Famille », « Vos documents utiles » « Les formulaires administratifs », « tarifs et paiements » et « prélèvement automatique ».

↳ **L'avis des sommes à payer** : vous recevez par voie postale de la part du Trésor Public, un avis des sommes à payer comprenant un talon de paiement ainsi que les différentes instructions de paiement, soit :

- **Le paiement en ligne** : à tout moment, depuis chez vous, vous pouvez après réception de votre avis des sommes à payer, régler en vous rendant sur le site de paiement en ligne de la DGFIP, à l'adresse suivante payfip.gouv.fr
- **Ou tout autre moyen indiqué sur l'avis des sommes à payer** (virement bancaire, chèque bancaire au centre de paiement, carte bancaire ou numéraire chez un buraliste agréé en cas de sommes inférieures à 300 €)

Pour tout renseignement complémentaire, **vous pouvez contacter le Service Facturation au 02.31.48.40.44 ou 02.31.48.40.29 ou par mail à l'adresse suivante : espacefamille@ville-lisieux.fr**

➤ UN SERVICE D'AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En cas de difficulté, ce service peut vous soutenir dans votre demande de carte famille mais également pour toute demande de bourse ou tout suivi administratif complexe.

Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil du CCAS ou par téléphone au 02.31.48.62.70

➤ UN SOUTIEN SOCIAL AU QUOTIDIEN

Le CCAS apporte également un soutien global à tout Lexovien en difficulté et peut vous accompagner dans vos projets et ceux de vos enfants.

Les informations recueillies lors de votre inscription font l'objet d'un traitement et archivage informatique destinés à la gestion des services à la famille (Ecoles, haltes-accueil, CLSH, Centres Ados, Restauration scolaire) de la Ville de Lisieux (sécurité et suivi des conditions d'accueil de vos enfants, gestion des sorties, facturation, gestion des contestations). Le destinataire des données est la Mairie de Lisieux, Services à la famille, Services financiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Lisieux.